

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

## ESTHETIQUE COSMETIQUE

### PARFUMERIE



#### CAHIER DES CHARGES DU CCF

INCLUANT LE DIPLOME INTERMEDIAIRE

#### CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie



## SOMMAIRE

<b>Organisation du CCF .....</b>	<b>p 3</b>
Textes de référence	
Publics concernés	
Calendrier et information de l'IEN	
Information des candidats	
Absences au CCF	
Composition de la commission d'évaluation	
<b>Épreuves professionnelles .....</b>	<b>P 8</b>
Présentation générale des épreuves	
<b>Le diplôme intermédiaire (CAP ECP)</b>	
Organisation des épreuves	
Tableau récapitulatif des compétences évaluées	
Présentation des épreuves professionnelles	
Conditions de mise en place des épreuves pratiques en centre de formation	
<b>Le diplôme terminal (BAC PRO ECP)</b>	
Organisation des épreuves	
Tableau récapitulatif des compétences évaluées	
Présentation des épreuves professionnelles	
Conditions de mise en place des épreuves pratiques en centre de formation	
<b>Grilles d'évaluation.....</b>	

## ORGANISATION DU CCF

Ce guide de mise en œuvre du CCF prend en compte la certification intermédiaire.

### 1 – Textes de référence :

- **Arrêté de création** du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie du 25 juin 2018
- **Arrêté de création** du Baccalauréat Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie du 7 avril 2017
- Mémento du chef de centre de l'académie d'Orléans-Tours
- Principes et objectifs du CCF : BOEN n°44 du 19 novembre 1992 et n°2 du 27 mars 1997
- La formation sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel prévoit 22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP). La durée de la PFMP nécessaire pour l'évaluation de l'épreuve pratique en entreprise du CAP ECP (certification intermédiaire) est de 6 semaines, incluses dans les 22 semaines de PFMP prévues pour le baccalauréat professionnel (*Art 6 – Arrêté du 10.02.2009*).
- L'organisation des PFMP fait l'objet d'une convention (*circulaire n°2016-053 du 29-3-2016 – BOEN du 31-3-2016*)
- L'annexe pédagogique précise les tâches qui seront confiées à l'élève. Le cadre réglementaire des stages et des périodes de formations en milieu professionnel est fixé dans le code de l'éducation chapitre IV, art. D.124-1 à D.124.9.
- L'accompagnement pédagogique des PFMP : la recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation comme le précise la *circulaire n°2016-053 du 29-3-2016 – BOEN du 31-3-2016*
- Le guide d'accompagnement pédagogique avril 2017

### 2 – Publics concernés :

L'évaluation concerne les candidats :

- **de la voie scolaire**, issus des établissements publics ou privés sous contrat,
- **de la voie de l'apprentissage**, issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités à pratiquer le CCF,
- **de la voie de la formation professionnelle continue**, issus d'établissements de formation professionnelle continue publics.

### 3 – Calendrier du CCF et information de l'IEN

Le CCF est intégré dans le processus de formation. Il est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement, dans le respect du règlement d'examen et du cadrage académique.

L'IEN de la spécialité veille au bon déroulement du CCF. Le mémento du chef de centre est à disposition dans les établissements

- date(s)
- horaire(s)
- effectifs
- professionnels et professeurs/formateurs

### 4 – Information des candidats :

Les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) des évaluations ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, selon la pratique en œuvre dans les établissements.

- Scolaires : information écrite sur le carnet de correspondance et dans le cahier de textes de la classe ou convocation remise en mains propres (dans ce cas, il est conseillé de faire émarger les élèves)
- Formation continue GRETA : communication du calendrier au minimum 15 jours avant l'évaluation

## **5 – Absences :**

Se conformer au « mémento du chef de centre »

## **6– Composition de la commission d'évaluation en Centre de formation**

L'évaluation est faite par :

- le professeur / formateur du candidat pour la discipline évaluée
- un professionnel au moins, désigné par le chef d'établissement avec accord du CEE

Le professionnel doit être associé à la mise en œuvre des séquences d'évaluation : élaboration des situations d'évaluation (contenu, indicateurs et critères d'évaluation), présence au cours de l'évaluation.

**En cas d'absence du professionnel le jour de la situation d'évaluation, celle-ci se déroule.**

Les évaluations ont lieu dans le cadre des activités habituelles de formation.

Les notes attribuées par le professeur et le professionnel associé sont remises au chef d'établissement.

## **7 – Gestion des documents relatifs au CCF**

Il est obligatoire de constituer pour tout candidat un dossier d'évaluation. Celui-ci comprend par candidat :

- les situations d'évaluation et les grilles de notation
- le tableau récapitulatif de proposition des notes (document 1)
- l'attestation de présence en PFMP (du livret de suivi de PFMP)

**Tous ces documents doivent être mis à disposition du jury de délibération.**

A l'issue du jury, ils seront rassemblés et conservés dans l'établissement de formation jusqu'à la session suivante.

### ***Rappel :***

*Les notes attribuées au cours des évaluations seront proposées au jury, par conséquent elles ne doivent pas être communiquées aux élèves et ne doivent pas entrer dans le calcul de la moyenne trimestrielle.*



**En vue d'une harmonisation, une fiche récapitulative des notes devra être transmise à l'IEN SBSSA dès la fin des CCF (document 1).**

## **8 – Absences en PFMP**

Les périodes de PFMP font partie de la formation. Elles sont obligatoires et leur déroulement conditionne l'obtention du diplôme.

Toute absence doit être justifiée. Rattrapage selon possibilité.

L'avis de conformité est à adresser à l'IEN, par les établissements scolaires, avant le jury terminal.

 	<b>FICHE RÉCAPITULATIVE DES PROPOSITIONS DE NOTES CCF</b>	<b>CACHET DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION</b>
<b>SESSION 20</b>	<b>CAP et BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE</b>	

EPREUVES		NOTE LA PLUS BASSE	NOTE LA PLUS HAUTE	MOYENNE DU GROUPE	MOYENNE GENERALE
CAP ECP	EP1 Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds				
	EP2 Techniques esthétiques liées aux phanères				
	EP3 Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut				
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ECP	E3	E31 Relation avec la clientèle			
		E32 Techniques de soins esthétiques			
		E33 Techniques de maquillage			

**Effectif total :**

**A renvoyer en fin de session à : Marie-Paule FOISSY IEN ET SBSSA**

Marie-paule.foissy@ac-orleans-tours.fr

**FICHE RECAPITULATIVE PROPOSITION DE NOTES (en centre de formation)**

		EPREUVES		COEF.	NOTE	NOTE COEFFICIENTEE SUR 20
DIPLOME INTERMEDIAIRE  CAP  ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	EP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds  <i>Pratique et écrite</i>	Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	Ecrite 45 minutes (30 points)	5	/100	/20 (coef 5) Hors PSE Note arrondie au ½ point supérieur
			Pratique 2 heures (70 points)			
		PSE	Ecrite 1 heure (20 points)	1	/20	
	EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères  <i>Pratique et écrite</i>	Ecrite 30 minutes (20 points)		4	/80	/20 (coef 4) Note arrondie au ½ point supérieur
		Pratique 2 heures (60 points)				
	EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut	Situation 1 : simulation d'une vente d'un produit cosmétique ou d'une prestation esthétique  <i>Préparation : 5 minutes</i> <i>Sketch : 10 minutes de</i> <i>(40 points)</i>		4	/80	/20 (coef 4) Note arrondie au ½ point supérieur
Situation 2 : présentation du dossier  <i>Présentation : 10 minutes maximum</i> <i>Entretien : 15 minutes maximum</i> <i>(40 points)</i>						

<p>BAC PROFESSIONNEL</p> <p>ESTHETIQUE</p> <p>COSMETIQUE PARFUMERIE</p>	<p>E2- Epreuve de technologie : analyse de situations professionnelles</p>		<p>Ponctuelle écrite</p> <p>4 heures</p>	<p>5</p>	<p>/100</p>	<p><b>/20</b></p> <p>(coef 5)</p> <p>Note arrondie au ½ point supérieur</p>
	<p>E3- Epreuve professionnelle</p>	<p>E31 – Relation avec la clientèle (orale)</p>	<p>Dossier (20 points)</p>	<p>3</p>	<p>/60</p>	<p><b>/20</b></p> <p>(coef 3)</p> <p>Note arrondie au ½ point supérieur</p>
			<p>Prestation orale + entretien 45 minutes dont 30 minutes d'entretien (40 points)</p>			
		<p>E32 – Techniques de soins esthétiques Pratique</p>	<p>Réalisation des techniques de soins esthétiques 2h30</p>	<p>5</p>	<p>/100</p>	<p><b>/20</b></p> <p>(coef 5)</p> <p>Note arrondie au ½ point supérieur</p>
		<p>E33 – Techniques de maquillage Pratique et orale</p>	<p>Réalisation de techniques de maquillage du visage et des ongles 1h15</p>	<p>2</p>	<p>/40</p>	<p><b>/20</b></p> <p>(coef 2)</p> <p>Note arrondie au ½ point supérieur</p>
<p>Démonstration commentée d'auto-maquillage 15 minutes maximum</p>						

## ORGANISATION DES EPREUVES PROFESSIONNELLES

	EPREUVES	MODE	Coef.	Lieu d'évaluation	Coeff. total
<b>DIPLOME INTERMEDIAIRE</b>  <b>CAP</b>  <b>ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE</b>	EP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	Ecrite et pratique	5	Centre de formation	<b>6*</b>
		PSE	1	Centre académique	
	EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères	Ecrite et pratique	4	Centre de formation	<b>4</b>
	EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut	orale	4	Centre de formation	<b>4</b>
<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b>  <b>ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE</b>	E2- Epreuve de technologie : analyse de situations professionnelles	Écrit	5	Centre académique	<b>5</b>
	<b>E3- Epreuve Professionnelle</b>				
	Sous-épreuve E31 Relation avec la clientèle	Orale	3	Centre de formation	<b>12</b>
	Sous-épreuve E32 Techniques de soins esthétiques	Pratique	5	Centre de formation	
	Sous-épreuve E33 Techniques de maquillage	Pratique et orale	2	Centre de formation	
	Sous-épreuve E34 Economie-Gestion	Ecrite	1	Centre académique	
Sous-épreuve E35 Prévention santé Environnement	Ecrite	1	Centre académique		

\*dont coefficient 1 pour le Prévention Santé Environnement



**EPREUVES PROFESSIONNELLES (CCF)  
DU DIPLOME INTERMEDIAIRE  
CAP ECP (Esthétique Cosmétique Parfumerie)**

**1. Tableau récapitulatif des compétences évaluées**

POLES		COMPÉTENCES			
		UP1	UP2	UP3	
<b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds Soins de beauté et de bien-être	C11	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques	X		
	C12	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage	X		
<b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères	C21	Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères		X	
	C22	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles		X	
<b>Pôle 3</b> Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut	C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle			X
	C32	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques			X
	C33	Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations			X
	C34	Organiser un planning de rendez-vous			X
	C35	Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être			X

## 2. Présentation des épreuves professionnelles

<b>EP1 TECHNIQUES PROFESSIONNELLES</b>	<b>Coefficient 5 (hors PSE)</b>
<b>OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE</b> : Vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques de soins du visage, des mains et des pieds	

<b>MODELE</b>	<p><i>Épreuve pratique</i> : Modèle répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation</p> <p><i>Épreuve écrite</i> : le candidat prend connaissances de la situation professionnelle et détermine le type de peau de la cliente. Il répond au questionnement en mobilisant les savoirs associés.</p>
---------------	---

<b>Lieu</b>	En centre de formation		
<b>Compétences évaluées</b>	<b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds Soins de beauté et de bien-être	<b>C11</b>	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
		<b>C12</b>	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage
<b>Période</b>	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.		
<b>Mode d'évaluation</b>	Contrôle en cours de formation Epreuve écrite et pratique, à partir d'une situation professionnelle donnée Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques		
<b>Commission d'évaluation</b>	La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'esthétique cosmétique et d'un professionnel. En cas d'indisponibilité d'un professionnel, la commission peut être composée de deux enseignants d'esthétique cosmétique.		
<b>Durée</b>	2h45 (hors PSE)		
<b>Coefficient</b>	5 (hors PSE)		
<b>Notation</b>	100 points (hors PSE)		

**EP2 TECHNIQUES ESTHETIQUES LIEES AUX PHANERES****Coefficient 4****OBJECTIFS DE L'EPREUVE** : Vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques liées aux phanères

<b>Lieu</b>	En centre de formation		
<b>Compétences évaluées</b>	<b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères	<b>C21</b>	Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
		<b>C22</b>	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles
<b>Période</b>	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.		
<b>Mode d'évaluation</b>	Contrôle en cours de formation Epreuve écrite et pratique, à partir d'une situation professionnelle donnée Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques		
<b>Commission d'évaluation</b>	La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'esthétique cosmétique et d'un professionnel. En cas d'indisponibilité d'un professionnel, la commission peut être composée de deux enseignants d'esthétique cosmétique.		
<b>Durée</b>	2h30		
<b>Coefficient</b>	4		
<b>Notation</b>	80		

**EP3 CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTE ET DE BIEN-ETRE :  
RELATION AVEC LA CLIENTELE ET VIE DE L'INSTITUT**

**Coefficient 4**

**OBJECTIFS DE L'EPREUVE :** Vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques liées aux phanères

<b>Lieu</b>	En centre de formation		
<b>Compétences évaluées</b>	<b>Pôle 3</b> Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut	<b>C31</b>	Accueillir et prendre en charge la clientèle
		<b>C32</b>	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
		<b>C33</b>	Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
		<b>C34</b>	Organiser un planning de rendez-vous
		<b>C35</b>	Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être
<b>Période</b>	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.		
<b>Mode d'évaluation</b>	Contrôle en cours de formation Epreuve orale Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques		
<b>Commission d'évaluation</b>	La commission d'évaluation est composée d'un professionnel (dans la mesure du possible ou un enseignant d'esthétique cosmétique) et d'enseignants (esthétique cosmétique ou vente).		
<b>Durée</b>	40 minutes		
<b>Coefficient</b>	4		
<b>Notation</b>	80		

Le candidat remet son dossier complet (document authentique) à la date fixée par les enseignants et validée par le chef d'établissement.

Le candidat présent à l'épreuve qui n'a pas remis son dossier complet à la date fixée n'est pas interrogé, est reçu par le Directeur délégué aux formations (DDF) et/ou l'enseignant et se voit attribuer la note de 0 à l'épreuve.

### 3. Synthèse des épreuves professionnelles

	Coefficient global	Lieu d'évaluation	Forme	POLES	Compétences évaluées	Barème	Coefficient attribué	Durée totale de l'épreuve
<b>EP1</b> (Hors PSE)	<b>5</b>	<b>Centre de formation</b>	Ecrite	<b>POLE 1</b>	C11.1 C11.2 C11.3 C12.1	40	2	2h45
			Pratique		C11.1	40	2	
					C11.2	5	0.25	
					C12.1	15	0.75	
<b>EP2</b>	<b>4</b>	<b>Centre de formation</b>	Ecrite	<b>POLE 2</b>	C21.1 C21.3 C22.1 C22.2	25	1.25	2h30
			Pratique		C21.1	35	1.75	
					C21.3 et C22.1  ou  C22.2	20	1	
<b>EP3</b>	<b>4</b>	<b>Centre de formation</b>	Situation 1 Orale : sketch	<b>POLE 3</b>	C31 C32 C33 C34 C35	40	2	40 minutes
			Situation 2 Orale : dossier			36	1.8	
			Attitudes professionnelles			4	0.2	

# 1. Tableau récapitulatif des compétences évaluées

UNITÉS CONSTITUTIVES PROFESSIONNELLES					
Tableau Croisé Unités Constitutives/Compétences Baccalauréat Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie		Analyse de situations professionnelles	Relation avec la clientèle	Techniques de soins esthétiques	Techniques de maquillages
PÔLES	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES				
	U2	U31	U32	U33	
Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être	C11	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques			
		C11.1 Elaborer un programme de soins esthétiques du visage, du corps			
		C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté			
		C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds			
		C11.4 Conduire une prestation UV			
	C12	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage			
		C12.1 Elaborer un projet de maquillage			
		C12.2 Réaliser des maquillages			
	C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage				
Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères	C21	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères			
		C21.1 Adapter un protocole lié aux phanères			
		C21.2 Réaliser des épilations			
		C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils			
		C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire			
	C22	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles			
		C22.1 Adapter un protocole de maquillage des ongles			
		C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie			
	C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles				
Pôle 3 Relation avec la clientèle	C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle			
	C32	Analyser les attentes de la clientèle			
	C33	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques			
	C34	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques			
	C35	Evaluer la satisfaction de la clientèle			
Pôle 4 Relation avec le personnel	C41	Animer et encadrer le personnel			
	C42	Evaluer le travail du personnel			
	C43	Participer au recrutement			
Pôle 5 Gestion Technique, Administrative et financière	C51	Communiquer avec différents interlocuteurs			
	C52	Assurer la veille documentaire			
	C53	Assurer le pilotage de l'entreprise			
	C54	Installer et gérer des espaces de travail			

## 2. Présentation des épreuves professionnelles

<b>E31 RELATION AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>Coefficient 3</b>
<b>OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE</b> : évaluer les compétences mises en œuvre lors des relations avec la clientèle à l'occasion des Périodes de Formation en Milieu Professionnel ou lors des activités professionnelles.	

<b>Lieu</b>	En centre de formation											
<b>Compétences évaluées</b>	<b>Pôle 3</b> Relation avec la clientèle	<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">C31</td> <td>Accueillir et prendre en charge la clientèle</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C32</td> <td>Analyser les attentes de la clientèle</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C33</td> <td>Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C34</td> <td>Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">C35</td> <td>Evaluer la satisfaction de la clientèle</td> </tr> </table>	C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle	C32	Analyser les attentes de la clientèle	C33	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques	C34	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques	C35	Evaluer la satisfaction de la clientèle
C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle											
C32	Analyser les attentes de la clientèle											
C33	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques											
C34	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques											
C35	Evaluer la satisfaction de la clientèle											
<b>Période</b>	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.											
<b>Mode d'évaluation</b>	Contrôle en cours de formation Epreuve orale Le candidat élabore un dossier entre 15 et 20 pages (annexes comprises, hors attestations de PFMP). Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques											
<b>Commission d'évaluation</b>	La commission d'évaluation est composée d'un professionnel (dans la mesure du possible) et d'enseignants.											
<b>Durée</b>	45 minutes											
<b>Coefficient</b>	3											
<b>Notation</b>	60											

La validation de la sous-épreuve E31 est conditionnée par :

- la remise du dossier à la date fixée par le recteur et indiquée au candidat
- la présence du candidat à l'oral.

En cas de manquement d'une des deux conditions la non validation de l'épreuve (NV) est actée entraînant la non validation de l'examen.

Le candidat présent à l'épreuve, qui n'a pas rendu son dossier à la date fixée par le Recteur, est reçu par le chef de centre ou le jury. Les conditions de validation de l'épreuve lui sont relues, la mention « N.V » est inscrite sur la grille d'évaluation et signée par le candidat.

Le candidat absent à l'épreuve et qui a remis son dossier à la date fixée par le recteur, sera noté absent. Dans le cas d'une absence justifiée, le candidat se représentera à l'épreuve lors de la session de remplacement. Le dossier sera à nouveau évalué.

**U32 TECHNIQUES DE SOINS ESTHETIQUES****Coefficient 5****OBJECTIFS DE L'EPREUVE** : évaluer les compétences mises en œuvre lors des techniques de soins esthétiques du visage et du corps et des techniques esthétiques liées aux phanères

<b>MODELE</b>	Modèle majeure, répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation
---------------	--

<b>Lieu</b>	En centre de formation											
<b>Compétences évaluées</b>	<table border="1"> <tr> <td rowspan="3"><b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être</td> <td rowspan="3"><b>C11</b></td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques</td> </tr> <tr> <td>C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté</td> </tr> <tr> <td>C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds</td> </tr> <tr> <td rowspan="4"><b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères</td> <td rowspan="4"><b>C21</b></td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères</td> </tr> <tr> <td>C21.2 Réaliser des épilations</td> </tr> <tr> <td>C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils</td> </tr> <tr> <td>C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire</td> </tr> </table>	<b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être	<b>C11</b>	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques	C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté	C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds	<b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères	<b>C21</b>	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères	C21.2 Réaliser des épilations	C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils	C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire
<b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être	<b>C11</b>			Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques								
				C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté								
		C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds										
<b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères	<b>C21</b>	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères										
		C21.2 Réaliser des épilations										
		C21.3 Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils										
		C21.4 Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothèse ongulaire										
<b>Période</b>	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.											
<b>Mode d'évaluation</b>	Contrôle en cours de formation Epreuve pratique Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques											
<b>Commission d'évaluation</b>	La commission d'évaluation est composée d'un professeur de la spécialité et un professionnel (dans la mesure du possible) ou de deux professeurs de la spécialité											
<b>Durée</b>	2h30											
<b>Coefficient</b>	5											
<b>Notation</b>	100											



<b>U33 TECHNIQUES DE MAQUILLAGE</b>	<b>Coefficient 2</b>
<b>OBJECTIFS DE L'EPREUVE</b> : évaluer les compétences mises en œuvre lors des techniques de maquillage visage et ongles.	

<b>MODELE</b>	Modèle majeur, répondant aux caractéristiques définies par le centre de formation en fonction des situations d'évaluation.
---------------	--

<b>Lieu</b>	En centre de formation					
<b>Compétences évaluées</b>	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td rowspan="3" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être</td> <td rowspan="3" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><b>C12</b></td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage</td> </tr> <tr> <td>C12.2 Réaliser des maquillages</td> </tr> <tr> <td>C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage</td> </tr> </table>	<b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être	<b>C12</b>	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage	C12.2 Réaliser des maquillages	C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage
	<b>Pôle 1</b> Techniques esthétiques visage et corps - Soins de beauté et de bien-être			<b>C12</b>	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage	
					C12.2 Réaliser des maquillages	
		C12.3 Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td rowspan="3" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères</td> <td rowspan="3" style="text-align: center; vertical-align: middle;"><b>C22</b></td> <td>Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles</td> </tr> <tr> <td>C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie</td> </tr> <tr> <td>C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles</td> </tr> </table>	<b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères	<b>C22</b>	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles	C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie	C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles	
<b>Pôle 2</b> Techniques esthétiques liées aux phanères			<b>C22</b>	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles		
				C22.2 Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie		
	C22.3 Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles					
<b>Période</b>	Au cours de l'année d'inscription à l'examen, quand l'élève est prêt.					
<b>Mode d'évaluation</b>	Contrôle en cours de formation Epreuve pratique et orale Les enseignants élaborent les supports d'évaluation. Grilles d'évaluation académiques					
<b>Commission d'évaluation</b>	La commission d'évaluation est composée d'un professeur de la spécialité et un professionnel (dans la mesure du possible) ou de deux professeurs de la spécialité					
<b>Durée</b>	1h30					
<b>Coefficient</b>	2					
<b>Notation</b>	40					

**ANNEXES A**

**GRILLES D'ÉVALUATION**

**DIPLOME INTERMEDIARE**

**CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

**Session :**  
**Académie de :**

**PÔLE 1  
EP1 TECHNIQUES de SOINS ESTHETIQUES du VISAGE,  
des MAINS et des PIEDS**

**Centre  
d'examen :**

Nom candidat(e) :

**Durée de l'épreuve : 2h45  
45 minutes d'écrit + 2 heures de pratique**

**Date de  
l'épreuve :**

C11.1 C11.2 C11.3 C12.1	Indicateurs d'évaluation communs aux compétences	TI	I	S	TS	
	- Aptitude à mobiliser les savoirs associés Dont S1.1.3 lié à la conduite d'une prestation UV (5 pts)					
- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Respect de : o la réglementation en vigueur o l'anatomie et la physiologie o le confort du ou de la client(e) o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne - Une durée de réalisation optimisée						/10

**C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle**

Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant :  - des techniques manuelles - des produits cosmétiques - des appareils	- Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande (10 pts) Pénalités : 00 / 10 dans les cas suivants : • Diagnostic bon mais techniques non adaptées • Diagnostic faux : - Même si les techniques correspondent à la situation professionnelle - Même si les techniques sont adaptées au mauvais diagnostic donc pas à la situation professionnelle.  - Enchaînement logique des étapes (5 pts) - Maîtrise des techniques adaptées à la demande (25 pts) : o Manuelles o Utilisant des appareils o Utilisant des produits cosmétiques						/40
---	---	--	--	--	--	--	-----

**C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds**

Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques						/5
---	---	--	--	--	--	--	----

**C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage**

Réaliser un maquillage du visage :	- Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net						/15
------------------------------------	---	--	--	--	--	--	-----

**CONFORMITE DU MODELE FEMININ**

Conforme Non conforme Pénalités

**Modèle majeur : si modèle mineur et/ou masculin l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1**

Modèle élève (féminin) majeur ou mineur pour les CCF

Visage maquillé : fond de teint, fards à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé : si non conforme jusqu'à -3 pts				
Sourcils épilés : si non conforme -2 pts				
Ongles des mains ou des pieds non maquillés : si non conforme -1 pt				
Pas faux-cils, d'extension de cils ou de maquillage permanent : si non conforme jusqu'à - 5 pts				
Pas de piercing sur le visage : si non conforme -10 pts (l'hygiène et sécurité)				

TOTAL A DEDUIRE

/100

**/20**

Justification si note inférieure à 10/20

Nom et signature des membres du jury



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

**Session :**  
**Académie de :**

**PÔLE 2  
EP2 TECHNIQUES ESTHETIQUES LIEES AUX PHANERES**

**Centre d'examen :**

**Durée de l'épreuve : 2H30**

**Date de l'épreuve :**

**30 minutes d'écrit +2 heures de pratique**

Nom candidat.e :

C21.1 C21.3 C22.1 C22.2	Indicateurs d'évaluation communs aux compétences	TI	I	S	TS	
		- Aptitude à mobiliser les savoirs associés				
	- Organisation, installation fonctionnelle du poste de travail - Respect de : o la réglementation en vigueur o l'anatomie et la physiologie o le confort du ou de la client(e) o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne o une durée de réalisation optimisée					/5
<b>C21.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation</b>						
	Réaliser des épilations des sourcils :					/10
	Réaliser des épilations du corps					/25
<b>C21.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des ongles C22.1 C22.2 Mettre en œuvre des protocoles de maquillage des ongles</b>						
	Réaliser un soin esthétique des ongles : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques					/10
	Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis classique					/10
	Ou Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent					/20
<b>CONFORMITE DU MODELE</b>		Conforme	Non conforme	Pénalités		
<b>Modèle majeur : si modèle mineur et/ou masculin l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP2</b>						
Modèle élève (féminin) majeur ou mineur pour les CCF						
Visage non maquillé : si non conforme -2 pts						
Sourcils non épilés : si non conforme - 10 pts						
Modèle non épilée sur les zones à traiter : si non conforme sur les zones à traiter -25 pts (si une des 2 zones non conforme : -12 pts)						
Pas de prothèse onguilaire : si non conforme - 20 pts						
Ongles maquillés : si non conforme -2 pts						
Ongles non manucurés : si non conforme - 10 pts						
<b>TOTAL A DEDUIRE</b>						
						/80
						<b>/20</b>
Justification si note inférieure à 10/20						

Nom et signature des membres du jury



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

**Session :**  
**Académie de :**

**PÔLE 3  
EP3 CONDUITE D'UN INSTITUT**

**Centre d'examen :**

**Durée de l'épreuve : 40 minutes**

**Date de l'épreuve :**

**Nom candidat.e :**

Situation 1 : préparation : 5 minutes  
sketch : 10 minutes  
Situation 2 : présentation du dossier : 10 min maximum  
l'entretien : 15 minutes maximum

**COMPETENCES EVALUEES**

C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle

C32 : Conseiller et vendre les produits cosmétiques et les prestations esthétiques

C33 : Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations esthétiques

C34 : Organiser un planning de rendez-vous

C35 : Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

Situation 1	TI	I	S	TS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter une attitude professionnelle</li> <li>- Créer les conditions d'accueil</li> <li>- Conduire un dialogue</li> <li>- Identifier les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle</li> <li>- Reformuler les besoins</li> <li>- Sélectionner les produits ou les services adaptés aux attentes</li> <li>- Argumenter la sélection</li> <li>- Répondre à une objection</li> <li>- Proposer une vente additionnelle</li> <li>- Conclure la vente</li> <li>- Renseigner un planning de rendez-vous</li> <li>- Optimiser un planning de rendez-vous</li> </ul>					<b>/40</b>
Situation 2	TI	I	S	TS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification de sa fonction dans l'entreprise et dans l'équipe</li> <li>- Aménagements et organisation adaptés des espaces de travail</li> <li>- Présentation de produits sur un stand, vitrine ou linéaire de façon harmonieuse, attractive, conforme à l'image de la marque ou du thème</li> <li>- Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire</li> <li>- Respect des consignes pour répondre à l'objectif fixé de l'action d'animation pour la promotion d'un produit ou d'une prestation</li> </ul>					<b>/ 36</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation claire, soignée</li> <li>- Expression correcte, langage adapté</li> </ul>					<b>/4</b>
<b>TOTAL</b>					<b>/80</b>
					<b>/20</b>
<b>Justification d'une note inférieure à 10/20</b>					

Nom et signature des membres du jury

**ANNEXES B**

**GRILLES D'ÉVALUATION**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL**

**ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**



**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

Session : **2020**  
Académie de :  
**ORLEANS-TOURS**  
Centre d'examen :

**PÔLE 3  
E31 RELATION AVEC LA CLIENTELE**

Date de l'épreuve :

Nom candidat.e :

**Contrôle en Cours de Formation**

**COMPETENCES EVALUEES**

- C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle
- C32 : Analyser les attentes de la clientèle
- C33 : Conseiller et vendre les produits cosmétiques et les prestations esthétiques
- C34 : Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques
- C35 : Evaluer la satisfaction de la clientèle

Contenu du dossier		/20					
		TI	I	S	TS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présentation d'une ou plusieurs entreprises dans la.lesquelle.s le.la candidat.e a effectué une partie de sa formation ou exerce son activité professionnelle</li> <li>- Une présentation des différentes étapes des actes de vente réalisés par le.la candidat.e</li> <li>- La description de la mise en œuvre d'une action promotionnelle</li> <li>- Une enquête de satisfaction de la clientèle conduite par le.la candidat.e</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation</li> <li>- Organigramme</li> <li>- Zone de chalandise</li> <li>- Typologie de la clientèle</li> <li>- Description des espaces professionnels</li> <li>- Différentes étapes de vente vécues en entreprise</li> <li>- Action promotionnelle à laquelle le candidat a participé</li> <li>- Réalisée, observée ou conçue</li> </ul>					/16	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation claire, soignée, illustrée</li> <li>- Expression et orthographe</li> </ul>						/4	
Prestation orale		/40					
		TI	I	S	TS		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attitude professionnelle : tenue, langage</li> <li>- Questions pertinentes au regard des besoins de la clientèle</li> <li>- Présentation d'une argumentation lors de la vente d'un produit ou d'une prestation</li> <li>- Démarche argumentée et objectifs</li> <li>- Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire</li> <li>- Proposition d'exploitation argumentée et conforme à la réglementation</li> <li>- Prise en compte et interprétation des indicateurs pour mesurer l'impact</li> <li>- Formulation d'un questionnement pertinent</li> <li>- Solutions adaptées et argumentées</li> </ul> <div style="margin-left: 400px;"> <p style="margin-left: 20px;">} Action promotionnelle</p> <p style="margin-left: 20px;">} Enquête de satisfaction</p> </div>							
TOTAL							/60
							/20
<b>Justification d'une note inférieure à 10/20</b>							

Nom et signature des membres du jury



**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

**PÔLES 1 et 2  
E32 TECHNIQUES DE SOINS ESTHETIQUES**

**Contrôle en Cours de Formation**

Session : 2020  
Académie de :  
**ORLEANS-TOURS**  
Centre d'examen :  
  
Date de l'épreuve :

	Indicateurs d'évaluation				TI	I	S	TS		
	<b>C11.2</b> <b>C11.3</b> <b>C21.2</b> <b>C21.3</b> <b>C21.4</b>	- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> <li>o la réglementation en vigueur</li> <li>o l'anatomie et la physiologie</li> <li>o le confort du ou de la client(e)</li> <li>o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie</li> <li>o une démarche éco-citoyenne</li> <li>o une durée de réalisation optimisée</li> </ul>								/ 10
<b>C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage</b>										
Réaliser la phase de traitement du soin esthétique du visage, cou en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des techniques manuelles</li> <li>- des produits cosmétiques</li> <li>- des appareils</li> </ul>	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Manuelles</li> <li>o Utilisant des appareils</li> <li>o Utilisant des produits cosmétiques</li> </ul> - Enchaînement logique des étapes								/25	
<b>C11.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps</b>										
Réaliser un soin esthétique du corps en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des techniques manuelles</li> <li>- des produits cosmétiques</li> <li>- des appareils</li> </ul>	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Manuelles</li> <li>o Utilisant des appareils</li> <li>o Utilisant des produits cosmétiques</li> </ul> - Enchaînement logique des étapes								/50	
<b>C21.2 C21.3 C21.4 Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères</b>										
<b>C11.3 Mettre en œuvre des soins esthétiques sur les mains et les pieds</b>										
Réaliser des épilations <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visage</li> <li>- Membres supérieurs et inférieurs</li> <li>- Tronc</li> <li>- Maillot (simple, brésilien)</li> </ul>		- Respect du protocole - Maîtrise des techniques - Résultat net								
Ou Réaliser des colorations des cils ou sourcils										
Ou Réaliser une permanente ou un rehaussement des cils										
Ou Réaliser une prothèse onguilaire										
Ou Réaliser des soins esthétiques sur les mains ou les pieds en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des techniques manuelles</li> <li>- des produits cosmétiques</li> <li>- des appareils</li> </ul>		- Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Manuelles</li> <li>o Utilisant des appareils</li> <li>o Utilisant des produits cosmétiques</li> </ul> Enchaînement logique des étapes								/15
Modèle sans poil sur les zones évaluées, pas de prothèse onguilaire, pas de faux-cils, pas d'extension, pas de coloration de cils ou sourcils, Ongles non manucurés la note est divisée par 2 sur les compétences C11.3, C21.2, C21.3, C21.4 Si piercing la note de 0 est attribuée à l'hygiène										
									/100	
									<b>/20</b>	
Justification si note inférieure à 10/20										
Nom et signature des membres du jury										





**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL  
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

Session : **2020**  
Académie de :  
**ORLEANS-TOURS**  
Centre d'examen :

**PÔLES 1 et 2  
E33 TECHNIQUES DE MAQUILLAGE**

**Contrôle en Cours de Formation**

Date de l'épreuve :

Nom candidat.e :

	Indicateurs d'évaluation	TI	I	S	TS	
<b>C12.2</b> <b>C12.3</b> <b>C22.2</b> <b>C22.3</b>	Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail Respect : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ De la réglementation en vigueur</li> <li>○ du confort du ou de la client(e)</li> <li>○ des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie</li> <li>○ d'une démarche éco-citoyenne</li> <li>○ d'une durée de réalisation optimisée</li> </ul> La réalisation tient compte de l'anatomie et la physiologie de la cliente ou du client					/3
<b>C12.2 C12.3 Mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage</b>						
Réaliser un maquillage du visage	Technique maîtrisée Résultats <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en valeur du visage</li> <li>- Résultat net</li> <li>- Respect des attentes de la cliente</li> </ul>					/15
Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage	Conduite d'une séance d'auto-maquillage favorisant la vente et l'utilisation des produits de maquillage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence de l'argumentaire</li> <li>- Maîtrise du geste</li> <li>- langage adapté</li> </ul>					/12
Pénalité en cas de non-conformité du modèle en maquillage visage Pas de faux-cils, pas d'extension, pas de maquillage permanent, modèle non maquillé, sourcils épilés, pas de piercing Pour une non-conformité la note est divisée par 2						/12
<b>C22.2 C22.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles</b>						
Réaliser un maquillage des ongles classiques ou fantaisie OU Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles	Technique maîtrisée Résultats <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en valeur des ongles</li> <li>- Technicité maîtrisée et résultat net</li> <li>- Respect des attentes de la cliente</li> </ul>					/10
Pas de prothèse ongulaire, ongles non vernis mais manucurés Pour une non-conformité la note est divisée par 2						/10
						/40
						<b>/20</b>
Justification de la note inférieure à 10						
Nom et signature des membres du jury						

